

BTS BATIMENT 2020-2022
FICHE DE CANDIDATURE

Cadre réservé à l'administration	
N° de dossier	
Date de réception	
Commission de sélection des dossiers	
Entretien	

Insérer / coller une photo

NOM	
Prénom	

Téléphone portable		Mail	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Date de naissance		RTH*	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

* RECONNAISSANCE TRAVAILLEUR HANDICAPE

1- BAC ET AUTRES DIPLOMES OBTENUS

	Année d'obtention
Bac préparé ou obtenu	
Autres diplômes obtenus	

2- SCOLARITE SUIVIE (4 DERNIERES ANNEES SCOLAIRES)

Année scolaire	Établissement	Section

3- MOTIVATIONS POUR SUIVRE LA FORMATION :

Merci d'indiquer si vous avez eu une ou des expérience(s) dans le bâtiment

AVIS DE POURSUITE D'ÉTUDES

Avis du professeur principal :

Prénom – Nom du professeur :

Matière enseignée :

Signature :

Avis du chef d'établissement sur la candidature en BTS BATIMENT en alternance

Très Favorable

Favorable

Réservé

Très réservé

Date :

Prénom - Nom du chef d'établissement :

Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Le recrutement se fait sur étude de votre dossier de candidature et sur entretien. Pour candidater, vous devez nous transmettre les éléments suivants :

1. La fiche de candidature remplie,
2. Un CV,
3. Une lettre de motivation,
4. La copie des bulletins de notes des 2 dernières années scolaires,
5. Pour les candidats en classe de terminale, faire compléter l'avis de poursuite d'études ci-dessus,
6. La copie de votre bac ou diplôme équivalent si déjà obtenu,
7. Tout autre élément susceptible de valoriser votre candidature (formation, expérience...).

Ce dossier signé, accompagné des pièces listées ci-dessus, doit être envoyé avant le **02 avril 2020** :

Soit par courrier à l'adresse suivante
(dans une chemise plastifiée transparente) :

GRETA LYON METROPOLE

M. Ludovic PERRET

41 rue Antoine Lumière

69372 Lyon CEDEX 08

Soit par courriel à l'adresse suivante :

ludovic.perret@ac-lyon.fr

Dès réception de votre dossier, vous recevrez un mail de confirmation de prise en compte de votre candidature pour la commission de sélection des dossiers qui se réunira **le 6 avril 2020**.

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué(e) pour un entretien le 14 avril 2020.

À l'issue des entretiens, 3 possibilités :

⇒ Candidature **acceptée** dans la formation. La mise en œuvre de la formation est alors conditionnée par l'embauche dans une entreprise pour un contrat d'apprentissage*.

Attention le nombre de places disponibles est limité à 16.

⇒ Candidature **placée** en liste complémentaire

⇒ Candidature **refusée**

* Uniquement pour les candidats âgés de moins de 30 ans ou titulaires d'une reconnaissance de travailleur handicapé.
D'autres financements sont envisageables (contrat de professionnalisation, CPF de transition (ex-CIF)...). Nous consulter pour plus de détails.